(MàJ : sa réponse) Le CSA exige que le temps de parole d'Eric Zemmour dans les médias soit décompté

écrit par Jules Ferry | 8 septembre 2021



Le CSA exige que le temps de parole d'Eric Zemmour dans les médias soit décompté

Le couperet est tombé.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a pris finalement la décision de décompter le temps de parole d'Eric Zemmour.

«Le collège du Conseil supérieur de l'audiovisuel, réuni ce

jour en assemblée plénière, a décidé de demander aux médias audiovisuels de décompter les interventions de Monsieur Éric Zemmour portant sur le débat politique national. Cette décision s'appliquera à compter du 9 septembre 2021», indique le régulateur dans un communiqué.

https://www.lefigaro.fr/medias/le-temps-de-parole-d-eric-zemmo
ur-va-etre-decompte-20210908

MàJ : la réaction d'Eric Zemmour mercredi soir :

https://twitter.com/ZemmourEric/status/1435688806360010754?s=20

×

De son côté...

Macron « dialogue avec les Français »...



